



COMMUNE : 129 BILLERE
 ARRONDISSEMENT : 64 PAU
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE LESCAR

N° 1259 COM (1)
 TAUX
 FDL
 2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence 2026	Taux plafonds 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2)	Taux votés 2026	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6)
	1	2	3	4	5	6	7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	22 906 263	42,28	95,48	23 046 000	9 743 849	42,28%	9 743 849
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	25 010	48,96	124,70	24 300	11 897	48,96%	11 897
Taxe d'habitation (TH)	1 265 555	17,98	54,74	959 100	172 446	17,98%	172 446
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	9 928 192		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)				Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	
				>>>	>>>	>>>	9 928 192

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	8	9	10
	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)			
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	Produit total souhaité		
	9 928 192		
Taxe d'habitation (TH)	Produit total de référence (total colonne 5)		
	9 928 192		

Si la diminution sans ien des taux a été décidée en 2026, cochez la case :

Total des produits attendus

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
				54 505	0	40 358	2 101 486	2 196 349

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	2 196 349	
Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	9 928 192	
Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	12 124 541	

A PAU

Le 12 MARS 2026
 Pour la Direction des Finances publiques,
 M FRANCOIS DOUIS

Le

Pour la Commune

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
 Reçu en préfecture le 05/05/2026
 Publié le
 ID : 064-216401299-20260429-2026_04_26-DE





COMMUNE : 129 BILLERE

ARRONDISSEMENT : 64 PAU

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE LESCAR

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière sur le bâti :

a. Personnes de condition modeste	8 443
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
c. Locaux industriels	0
d. Logements sociaux et longue durée	31 405

Taxe foncière sur le non bâti :

270

Taxe d'habitation :

14 387

a. Dotation pour perte de THLV

b. Dotation pour recentrage THRS

c. Mayotte >>>

Cotisation foncière des entreprises :

>>>

a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire

b. Base minimum

c. Locaux industriels

d. Autres allocations

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière sur le bâti :

a. Par le conseil municipal	1 974 084
b. Par la loi	

Taxe foncière sur le non bâti :

a. Par le conseil municipal	893
b. Par la loi (terres agricoles)	
c. Par la loi (autres)	

Cotisation foncière des entreprises :

a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	566 100
b. Logements vacants soumis à la THLV	393 000
c. Correction des bases THRS	-99 291
d. Correction des bases THLV	-214 700
e. Correction des bases MTHRS	>>>

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

- a. Éoliennes et hydroliennes
- b. Centrales électriques
- c. Centrales photovoltaïques
- d. Centrales hydrauliques
- e. Centrales géothermiques
- f. Transformateurs électriques
- g. Stations radioélectriques
- h. Installations gazières et autres
- i. Taxe sur les pylônes

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA compensant la TH	>>>
b. TVA compensant la CVAE	0
c. Coefficient correcteur	1,244337
d. Taux FB commune 2020	23,85
e. Taux FB département 2020	13,47

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	33,50	99,48	4,00	95,48
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	42,61	127,98	3,28	124,70
Taxe d'habitation (TH)	23,67	25,39	63,48	8,74	54,74
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Taux moyen départemental	16,96
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières d'agglomération, la communauté urbaine ou la fiscalité professionnelle unique

au niveau :

- a. National
- b. Communal

Taux maximum :

- a. Taux communal majoré à ne pas dépasser
- b. Taux maximum de la majoration spéciale

Taux de CFE perçue en 2025 par la commune

Taux de CFE perçue en 2025 par la commune

Taux de CFE perçue en 2025 par la commune